



**HAL**  
open science

## Adhésion associative et politisation des étudiant×e×s : essai d'étude comparée

Bastien Amiel, Mathilde Sempé, Cédric Plont, Fabien Carrié

### ► To cite this version:

Bastien Amiel, Mathilde Sempé, Cédric Plont, Fabien Carrié. Adhésion associative et politisation des étudiant×e×s : essai d'étude comparée. Apprendre la politique Enquête sur les étudiant×e×s en droit et science politique en France, Presses Universitaires du Septentrion, 2022, Paradoxa, 978-2-7574-3511-3. halshs-03975871

**HAL Id: halshs-03975871**

**<https://shs.hal.science/halshs-03975871v1>**

Submitted on 20 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



# Apprendre la politique

Enquête sur les étudiant·e·s  
en droit et science politique en France

Clément Desrumaux  
Gwénaëlle Mainsant  
(dir.)

**Septentrion**  
PRESSES UNIVERSITAIRES

# **Apprendre la politique**

Enquête sur les étudiant-e-s en droit et science politique en France

La collection  
**Paradoxa**  
est dirigée par  
Bruno Ambroise & Patrick Lehingue

Cet ouvrage est publié après l'expertise éditoriale du comité  
**Sciences Sociales**  
et une double expertise externe.

Le comité est composé de :

Bruno Ambroise,  
Centre national de la recherche scientifique

Corinne Baujard,  
Université de Lille

Denis Bernardeau-Moreau,  
Université de Lille

**Vincent Caradec** (coordinateur),  
Université de Lille

Christelle Hinnewinkel,  
Université de Lille

**Rémi Lefebvre** (coordinateur),  
Université de Lille

Patrick Lehingue,  
Université de Picardie - Jules Verne

Marie Saiget,  
Université de Lille

Richard Sobel,  
Université de Lille

Clément Desrumaux, Gwénaëlle Mainsant  
(dir.)

**avec les contributions de**

Bastien Amiel, Fabien Carrié, Diane Delacourt, Clément Desrumaux,  
Patrick Lehingue, Gwénaëlle Mainsant, Cédric Plont, Mathilde Sempé, Alice Simon

## **Apprendre la politique**

Enquête sur les étudiant·e·s en droit et science politique en France

Publié avec le soutien  
du Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique (UMR 7319),  
Université de Picardie Jules Verne

---

**Presses universitaires du Septentrion**

2021

Les Presses universitaires du Septentrion  
sont une association de cinq universités :

- Université de Lille,
- Université du Littoral – Côte d’Opale,
- Université Polytechnique Hauts-de-France,
- Université Catholique de Lille,
- Université de Picardie – Jules Verne.

La politique éditoriale est conçue dans les comités éditoriaux.

Cinq comités et la collection « Les savoirs mieux de Septentrion »  
couvrent les grands champs disciplinaires suivants :

- Acquisition et Transmission des Savoirs,
- Arts et Littératures,
- Savoirs et Systèmes de Pensée,
- Sciences Sociales,
- Temps, Espace et Société.

Publié avec le soutien  
de l’Université de Lille  
et de la Région Hauts-de-France.

© Presses universitaires du Septentrion, 2022  
[www.septentrion.com](http://www.septentrion.com)  
Villeneuve d’Ascq  
France

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle,  
par quelque procédé que ce soit, de la présente publication,  
faite sans l’autorisation de l’éditeur est illicite (article L. 122-  
4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une  
contrefaçon. L’autorisation d’effectuer des reproductions  
par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français  
d’Exploitation du Droit de Copie (CFC) 20 rue des Grands-  
Augustins à Paris.

ISBN : 978-2-7574-3511-3  
ISSN : 2780-9404 (en ligne)  
ISSN : 2552-8203 (imprimé)  
Livre imprimé en France

## Table des matières

---

Prologue.	
Devenir étudiant-e-s et citoyen-ne-s. Retours sur les temporalités du vote .....	9
<i>Clément Desrumaux</i>	
Chapitre 1 : La diversité des rapports à la politique au prisme des propriétés sociales des étudiant-e-s.....	29
<i>Diane Delacourt</i>	
Chapitre 2 : Les logiques sociales des (non) positionnements politiques .....	55
<i>Patrick Lehingue</i>	
Chapitre 3 : La transmission intergénérationnelle des préférences politiques .....	73
<i>Patrick Lehingue</i>	
Chapitre 4 : Les hommes ont-ils davantage confiance en leurs connaissances politiques que les femmes ? Étude sur les stratégies de réponse des étudiant-e-s aux tests de connaissance politique.....	89
<i>Alice Simon</i>	
Chapitre 5 : Inégalités sexuées de compétence politique .....	109
<i>Gwénaëlle Mainsant</i>	
Chapitre 6 : Adhésion associative et politisation des étudiant-e-s : essai d'étude comparée.....	129
<i>Bastien Amiel, Mathilde Sempé, Cédric Plont, Fabien Carrié</i>	
Chapitre 7 : Une campagne sans effet ? Suivre la campagne, suivre les étudiant-e-s en campagne, résultats de l'enquête panélysée..	149
<i>Diane Delacourt, Clément Desrumaux</i>	
Chapitre 8 : Pratiques informationnelles et rapports à la culture légitime.....	171
<i>Clément Desrumaux</i>	

Conclusion : Apprendre la politique, quelques enseignements.....	199
<i>Clément Desrumaux, Gwénaëlle Mainsant</i>	
Annexes.....	207
Remerciements .....	251



## Chapitre 6 : Adhésion associative et politisation des étudiant·e·s : essai d'étude comparée

---

Bastien Amiel, Mathilde Sempé, Cédric Plont, Fabien Carrié

Depuis les travaux de Robert Putnam sur le « *capital social*<sup>1</sup> » généré par des appartenances associatives, ou des travaux, essentiellement francophones, qui en relativisent les conclusions<sup>2</sup>, la question des effets politiques et socialisateurs de l'adhésion à des associations est devenue un élément classique de la littérature<sup>3</sup>. Ces recherches tendent à démontrer que, quel que soit le type d'association, l'adhésion produit une forme de politisation des discours profanes. De récentes études de cas confirment cette corrélation systématique mais prétendent également entrer dans la « boîte noire<sup>4</sup> » des associations afin d'y observer pratiquement ces processus qui relèvent à la fois d'un phénomène de montée en généralité par la référence faites à des principes généraux et « de reconnaissance de la dimension conflictuelle des positions adoptées<sup>5</sup> », en prenant en considération les nuances induites par les prises de responsabilités internes, le degré d'implication ou encore le type

---

1.- PUTNAM Robert, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

2.- MAYER Nonna, « Les conséquences politiques du “capital social” : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*, 2003/3, vol. 10, p. 381-395.

3.- HAMIDI Camille, *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Économica, 2010 ; MICHON Sébastien, « Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique », thèse de sociologie, Université Marc Bloch Strasbourg 2, 2006, notamment le chapitre 5, « Des dispositions au militantisme », p. 299.

4.- HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de Science Politique*, 2006/1, vol. 56, p. 5-25.

5.- *Ibid.*, p. 10.

d'associations. Ces enquêtes ont contribué à affiner le constat général d'une relation systématique entre politisation et adhésion associative en intégrant ces nouvelles variables explicatives issues des approches ethnographiques telles que les « compétences pratiques engagées dans l'interaction<sup>6</sup> » au sein des structures associatives, qui enrichissent aujourd'hui la compréhension du phénomène.

Dès lors, en mobilisant la base de données de l'enquête SPEL, nous voulons participer au mouvement de dépassement du simple constat d'une corrélation entre la participation associative et le degré de politisation pour en analyser les différences au sein d'un ensemble homogène : la population étudiante. Malgré la multiplication des études de cas, notamment auprès des associations issues de l'immigration<sup>7</sup> ou de populations réputées faiblement politisées<sup>8</sup>, les pratiques associatives étudiantes demeurent un terrain peu investi<sup>9</sup>. Pourtant, la population étudiante offre un terrain propice, comme le soulignent de multiples enquêtes émanant de l'INSEE<sup>10</sup>, de l'INJEP<sup>11</sup> ou encore du CREDOC<sup>12</sup>, démontrant l'attrait étudiant pour les engagements collectifs et l'incidence du niveau de capital scolaire sur la tendance à la participation associative.

Ce chapitre propose d'interroger ces phénomènes à partir de données inédites qui permettent la prise en compte de sites universitaires variés, en réintroduisant la variable relationnelle dans l'analyse de l'engagement associatif des étudiantes et étudiants et de leur degré de politisation au regard des spécificités sociales des sites universitaires, conçus comme espace social relationnel. Ces « effets de sites » que nous mettons en évidence sont

6.– *Ibid.*, p. 10.

7.– *Ibid.* et HAMIDI Camille, *La société civile dans les cités*, op. cit.

8.– HAMIDI Camille, « Franchir les frontières du politique. Engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs », in LE GALL Laurent, OFFERLÉ Michel, PLOUX François, *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2012, p. 323-337.

9.– À l'exception notable de MERLE Pierre et LE BART Christian, *La citoyenneté étudiante*, Paris, PUF, 1996, MICHON Sébastien, « Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique », thèse de sociologie, Université Marc Bloch Strasbourg 2, 2006 ; MUXEL Anne, CATZARAS Nicolas, CHICHE Jean, MAURER Sophie, TIBERJ Vincent (dir.), *Les Étudiants de Sciences Po : leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques*, Presses de Science Po, 2004 et le rapport de Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », [http://www.ove-national.education.fr/medias/files/ove-infos/oir8\\_ove\\_infos\\_r8\\_engagements\\_etudiants.pdf](http://www.ove-national.education.fr/medias/files/ove-infos/oir8_ove_infos_r8_engagements_etudiants.pdf).

10.– BURRICAND Carine, GLEIZES François, « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *Insee Première*, n° 1580, janvier 2016.

11.– Voir également les enquêtes de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, par exemple ROUDET Bernard, « Participation, engagement, citoyenneté », Observatoire de la jeunesse et des politiques publiques, *Les fiches repères*, juin 2012.

12.– <http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=Sou2015-4341> (consulté le 22 mai 2016).

loin de se limiter à une comparaison du recrutement social des universités, mais suggèrent une incidence de l'économie générale de la distribution des positions au sein de chacun des établissements sur la corrélation entre adhésion associative et politisation. Dès lors, la présente étude se décline selon deux hypothèses, la corrélation, déjà plusieurs fois démontrée, entre une politisation importante des étudiantes et étudiants et leurs engagements associatifs puis l'incidence significative des différents espaces universitaires de formation sur l'intensité et les formes de cette politisation.

Cette étude a été menée à partir du traitement statistique des questionnaires distribués dans les universités d'Amiens, de Nanterre, de Cergy, de Lille 2, de Saint-Quentin et des IEP de Lille et Toulouse, auprès d'un peu plus de 2 400 étudiantes et étudiants des filières de droit et science politique. Notre approche multiplie les angles de comparaison. Tout d'abord entre les étudiant-e-s adhérents d'association et les autres, puis entre les différents sites universitaires, afin de déterminer ce qui relève tantôt du processus de socialisation strictement universitaire (caractéristiques sociales de recrutement), tantôt de l'évolution dans des espaces associatifs pour la constitution de compétences et de représentations politiques spécifiques. La comparaison de données quantitatives nous paraît pertinente afin de saisir en acte et de manière située les articulations entre l'adhésion associative et les systèmes de relations et de tension dont procèdent les agents sociaux interrogés, que l'on peut observer en fonction des différentes universités d'appartenance.

Toutefois, la mise en œuvre de cette étude ne s'est pas faite sans heurts. Les données dont nous présentons ici le traitement secondaire n'ont en effet pas été recueillies dans l'intention d'une analyse spécifique de l'adhésion associative des étudiant-e-s, il a donc été nécessaire de procéder à des exploitations nouvelles de la base SPEL. En outre, la polysémie du terme « association » dans les réponses au questionnaire a constitué une difficulté, avec laquelle il a fallu composer car l'adhésion à une association politique n'implique *a priori* pas les mêmes effets en termes de socialisation politique que celle aux clubs de football ou de théâtre. Si de tels angles morts sont dommageables, notre étude n'en confirme et prolonge pas moins les résultats de travaux antérieurs démontrant l'importance de l'adhésion associative de la catégorie « jeunes ». Surtout, elle met au jour les rapports complexes et différenciés de ces formes d'investissement à la socialisation politique, variant selon les sites universitaires, les propriétés sociales de leurs populations et surtout le degré d'homogénéité du recrutement social des sites.

Ce que rend possible la richesse de la base de données SPEL c'est la prise en compte précise d'un grand nombre de sites universitaires et dès lors la mise en avant d'un effet de site important sur la corrélation entre adhésion associative et politisation, qui ne découle pas de l'institution concernée,

sinon de l'espace de distribution sociale des positions qu'il constitue. Nous avons ainsi pu mettre en avant la baisse tendancielle de la corrélation entre l'engagement associatif et la politisation, à mesure que l'homogénéité sociale des sites rendait ces pratiques moins distinctives.

Nous montrerons d'abord que les données de cadrage des sept sites concernant les engagements associatifs permettent de dégager des permanences dans les pratiques associatives et leur fragile corrélation avec le phénomène de socialisation politique étudiante (I). Dans un second temps, nous insisterons sur les mécanismes sociaux au principe des variations locales observées dans le lien entre pratiques associatives et politisation en fonction de la distribution des espaces de positions sociales localisés (II).

### Les étudiant.e.s : des jeunes très impliqués dans les associations

Si l'on envisage dans un premier temps l'ensemble des sites, il est possible de comprendre les pratiques associatives des étudiant.e.s et de mettre au jour la complexité du rapport entre ces formes d'engagement et les processus de socialisation politique.

#### Des étudiant.e.s des IEP plus « civiques » ?

En moyenne, les étudiant.e.s adhèrent à une association pour 47,2 %, la médiane se situant à 42,9 %. Les IEP sont les établissements qui comptent le plus d'étudiant.e.s adhérents : 60 % à l'IEP de Toulouse et 59 % à Lille<sup>13</sup>. Parmi les universités, seule Cergy se distingue avec un taux de plus de 46 % d'adhérent.e.s et là encore cette différence reste ténue. Les universités d'Amiens, de Nanterre et de Lille 2 se situent toutes à un taux de 42 %<sup>14</sup>.

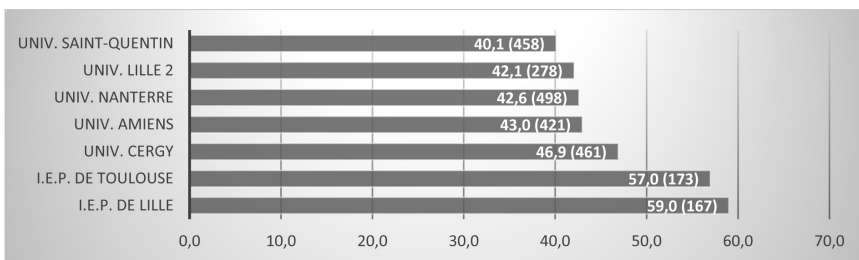


Figure 4 : Taux d'adhésion à une association.

Source : traitement statistique de la base SPEL, en pourcentage de l'ensemble (entre parenthèses : les effectifs correspondants).

13.- Le constat d'un fort engagement associatif est également effectué par Anne MUXEL *et al.*, à propos de l'IEP de Paris, voir *Les Étudiants de Sciences Po*, *op. cit.*, p. 116-117.

14.- Un tel constat découle également de l'incitation différentielle à créer ou adhérer à une association en fonction des sites. Les IEP apparaissent ainsi comme des institutions valorisant ce type d'engagement. À l'opposé, l'université de Saint-Quentin se caractérise par l'isolation relative de son campus.

Parmi les étudiant-e-s qui ont un engagement associatif, la plupart adhère à une seule association (74,3 %) et seul un quart d'entre eux (25,4 %) a un multi-engagement. La moyenne des engagements multiples des sept sites est supérieure au niveau national et même très supérieure dans le cas des deux IEP et de l'université de Cergy<sup>15</sup>. Dans le cas des étudiant-e-s pluri-engagés, un clivage s'observe entre les IEP et le reste des sites universitaires. En effet, ces derniers représentent 39,8 % pour les IEP de Lille et de Toulouse, tandis qu'ils sont 30,9 % pour Cergy, 24,8 % à Saint-Quentin, 18,8 % pour Nanterre, 17,8 % à Amiens et 13,3 % pour Lille 2. Il y a donc un écart d'au moins dix points entre les IEP et les facultés où le taux de multi-engagement est le plus élevé.

Tableau 40 : Nombre d'adhésion associative par site.

	Amiens	Saint-Quentin	Cergy	IEP de Lille	Lille 2	IEP de Toulouse	Nanterre
Une adhésion	81,6 %	75,1 %	69 %	60,2 %	<b>86,7 %</b>	60,2 %	81,2 %
Deux adhésions	12,2 %	<b>22,9 %</b>	<b>23,3 %</b>	<b>22,7 %</b>	10,2 %	<b>30,6 %</b>	15,9 %
Trois adhésions	4,3 %	2 %	6,7 %	<b>15,9 %</b>	3,1 %	<b>7,1 %</b>	1,8 %
Quatre adhésions	1,2 %	-	0,5 %	1,1 %	-	1 %	1,2 %
Cinq adhésions	-	-	0,5 %	-	-	1 %	-

Source : traitement statistique de la base SPEL, en pourcentage de l'ensemble.

Une attention particulière à la répartition des adhésions en fonction du type d'association<sup>16</sup> permet de dresser le constat de la présence majoritaire des étudiant-e-s adhérents à une association sportive (62 %)<sup>17</sup>. Les associations culturelles, puis celles dites de « vie étudiante », tels les bureaux de vie étudiante, sont celles qui recrutent le plus en dehors du sport : 12 % et 8 %

15.- Il est cependant nécessaire de noter que les multiples engagements ne concernent que les associations. En prenant en compte d'autres formes d'activités, il est certainement possible de considérer que ce taux est encore plus important que les moyennes nationales. Voir, HOUZEL Guillaume, « Les engagements associatifs des étudiants », art. cit., p. 1.

16.- Les « types d'associations » ont été obtenus à la suite d'un recodage de la base. En tenant compte des spécificités des associations locales nous avons abouti à la création de ces douze types : Association sportive, association culturelle, association de vie étudiante, association humanitaire, association confessionnelle, association de lutte contre les inégalités, scoutisme, association écologiste, association professionnelle, association de consommateur, association citoyenne, association d'entraide nationale.

17.- L'OVE effectuait un constat similaire, quoique dans des proportions moindres, au niveau national en 2006. HOUZEL Guillaume, « Les engagements associatifs des étudiants », art. cit., p. 1.

des étudiant-e-s engagés. Le dernier cinquième se partage entre les associations humanitaires (4 %), confessionnelles (4 %), le scoutisme (4 %) ou encore les associations de lutte contre les inégalités (2 %).

En appliquant la même typologie aux différents sites, on retrouve la même répartition modulée en intensité selon les lieux d'études. Celle-ci correspond aux données nationales recueillies par l'Observatoire national de la Vie Étudiante (OVE).

Tableau 41 : Répartition du type d'association par site.

	IEP de Lille	IEP de Toulouse	Université de Cergy	Université d'Amiens	Université de Nanterre	Université de Lille 2	UVSQ
Association confessionnelle	1,2 %	3,5 %	6,4 %	3,2 %	4,1 %	2,2 %	8,5 %
Association culturelle	20 %	22,1 %	12,3 %	7 %	10,6 %	16,5 %	10,4 %
Association humanitaire	11,8 %	16,3 %	9,6 %	7,6 %	10 %	9,9 %	2,6 %
Association sportive	44,7 %	41,9 %	52,9 %	76,6 %	56,5 %	68,1 %	57,5 %
Association de vie étudiante	8,2 %	13,9 %	13,4 %	1,9 %	11,2 %	3,3 %	9,9 %
Scoutisme	7 %	2,3 %	3,7 %	2,5 %	6,4 %	–	7,8 %

Source : traitement statistique de la base SPEL, en pourcentage par sites.

La légère sous-représentation des femmes dans les associations – 65,8 % d'étudiantes alors qu'elles représentent 62,9 % du groupe des adhérent-e-s – correspond à une tendance générale au sein du monde associatif<sup>18</sup>.

De manière générale, la participation aux activités d'une association est beaucoup plus répandue que les pratiques d'engagements au sein de syndicats (15 %) ou de partis politiques (5,9 %). Si nous observons à l'échelle des différents sites les mêmes tendances en matière d'engagement syndical et partisan qu'en matière d'engagement associatif (l'engagement est plus important dans les IEP que dans les universités), les proportions ne sont toutefois pas les mêmes. De plus, ces trois formes d'engagement ne semblent pas corrélées en ce qui concerne les autres sites universitaires. Les étudiant-e-s d'Amiens se situant exactement à la médiane du taux d'adhésion associative ne sont que 4,1 % à être syndiqués. Toutefois, les trois établissements (Cergy,

18.– HOUZEL Guillaume, « Les engagements associatifs des étudiants », art. cit., p. 1. Cette tendance est d'autant plus forte que l'on s'intéresse aux positions de responsabilités au sein des organisations. Voir également TABARIES Muriel et TCHERNONOG Viviane, « Les femmes dans les associations. La non-mixité des bureaux, reflets de centres d'intérêt différents ou modalité d'accession aux responsabilités pour les femmes ? », *Revue internationale de l'économie sociale*, 2005, n° 297, p. 60-81.

IEP de Toulouse, IEP de Lille) où le taux de syndicalisation est le plus élevé sont aussi ceux où l'adhésion est la plus forte.

Les chances d'engagement dans des associations sont donc inégalement distribuées, notamment en fonction des différents sites d'études. S'il est possible de postuler qu'elles sont, en partie au moins, liées aux particularités du recrutement social des établissements, il est nécessaire d'interroger leur lien, loin d'être évident, avec les formes de socialisation politiquement objectivables. Les effets de scolarisation et de socialisation au sein du groupe de pairs dans les différents espaces d'étude laissent imaginer que les adhésions soient corrélées à certaines positions sociales et scolaires sans pour autant apparaître comme des variables explicatives de la politisation.

**Permanences et variations :**  
**nuancer la corrélation entre l'adhésion associative**  
**et la socialisation politique**

Il faut alors pousser plus loin l'analyse comparative<sup>19</sup> en envisageant les propriétés des groupes d'adhérent·e·s associatifs en fonction des différents sites. À cette fin, nous avons croisé systématiquement la variable d'engagement dans une ou des associations avec celles renseignant les socialisations primaires et secondaires<sup>20</sup>, la trajectoire scolaire, les représentations et le degré de sentiment de compétence politique des étudiant·e·s<sup>21</sup>. Compte tenu des spécificités de ces catégories d'établissement et de celles de leurs populations étudiant·e·s respectives, il était probable que l'adhésion ait un effet disjonctif plus marqué dans les facultés que dans les IEP<sup>22</sup> entre les groupes d'adhérent·e·s et de non-adhérent·e·s. On montrera au fil de la démonstration qu'une telle assertion doit être nuancée. En effet, envisagée au regard des pratiques culturelles, du sentiment de compétence politique ou des pratiques plus directement politiques, la variable de l'adhésion associative ne laisse pas apparaître de situations spécifiques au sein des configurations universitaires étudiées. On constate alors une certaine permanence dans les corrélations établies.

19.- VIGOUR Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, 2005.

20.- Situation sociale de la famille et trajectoire scolaire notamment.

21.- Ont été mobilisées 85 variables, l'ensemble des tris croisés ayant été reproduit pour chacun des 7 sites étudiés. En sélectionnant à chaque fois les croisements significatifs (c'est-à-dire ceux pour lesquels le test  $\chi^2$  indique une p-value inférieure à 0,05), étaient ainsi mises au jour les caractéristiques distinctives au sein de chaque site des groupes d'adhérents par rapport au reste de la population.

22.- Sur la notion d'opérations ou de jeux disjonctifs, produisant des événements qui différencient, LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962 ; CERTEAU (de) Michel, *L'invention du quotidien. Volume 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990 (nouvelle édition).

### **Pratiques culturelles plus intensives des étudiant-e-s engagés dans des associations**

Le croisement des variables « adhésion à une association » et des déterminants sociaux concernant les différentes « pratiques culturelles », suggère une corrélation entre pratiques culturelles et activités associatives. Ces permanences « culturelles » ne sont pas systématiquement présentes mais nous avons choisi de les comparer sur trois sites : un dont la population est issue de milieux sociaux moins dotés socialement, un autre à l'opposé caractérisé par l'origine sociale élevée des étudiants et enfin un troisième caractérisé par l'hétérogénéité de son recrutement social : Amiens, Toulouse et Nanterre.

Le site de Toulouse est à ce titre significatif de la surreprésentation parmi les adhérent-e-s d'étudiant-e-s ayant des activités culturelles ou sportives, puisque 92,8 % de ceux-ci déclarent en avoir, contre 79,4 % des non-adhérent-e-s. Plus particulièrement, certaines activités culturelles sont corrélées à l'inscription associative, notamment les pratiques de lectures. Sur le site d'Amiens, les adhérent-e-s sont proportionnellement plus nombreux à se souvenir du titre du dernier ouvrage qu'ils ont lu (88,3 % contre 74,5 %). En outre, les réponses aux questions concernant les passe-temps des étudiant-e-s permettent de saisir les pratiques différenciées entre adhérent-e-s ou non à une association. Les adhérent-e-s d'Amiens se distinguent par un nombre plus élevé de passe-temps signalés. De même à Nanterre, la fréquentation des théâtres et des musées différencie les deux groupes : 8,6 % des adhérent-e-s exercent ces passe-temps, contre 3,7 % de ceux n'adhérant pas à une association. L'adhésion à une association semble dans ces cas corrélée à la détention et l'entretien d'un certain volume de capital culturel dans la population étudiante.

### **Intériorisation d'un sentiment de compétence politique des étudiant-e-s adhérents**

Le sentiment de compétence politique est plus affirmé parmi les étudiant-e-s adhérents à une ou plusieurs associations<sup>23</sup> selon deux sortes d'indicateurs du sentiment de compétence politique sélectionnés : les mécanismes de socialisation et les sociabilités aussi bien familiales qu'amicales ainsi que les connaissances propres à la structure du champ politique.

Les discussions politiques sont bien plus fréquentes pour celles et ceux adhérant à une association, notamment avec leurs parents et famille (42,6 %), tandis que ces discussions n'interviennent que pour 36,6 % dans les familles des non-adhérent-e-s. De la même manière, la capacité à situer son père sur l'échelle politique est plus élevée pour les étudiant-e-s adhérents (89,9 %) que

23.- Voir MAYER Nonna, « Les conséquences politiques du "capital social" : le cas français », art. cit.



pour les non-adhérent-e-s. De même, les adhérent-e-s aux associations sont plus nombreux à se souvenir d'un discours politique entendu (92,7 %) que les autres (89,1 %). Cette proximité avec le champ politique et ses productions symboliques, régulièrement vécue sur le mode de la discussion domestique ou amicale, se traduit par une forme d'adhésion à son fonctionnement légitime. C'est ce qu'illustre un taux d'inscription sur les listes électorales plus important pour les adhérent-e-s : 75,3 % pour ceux-ci, contre 70,4 %.

D'autres variables peuvent constituer des indices de l'acquisition d'un certain degré de compétence qui se traduit par la capacité à effectuer des « choix » au sein des différentes « offres » politiques disponibles. Par exemple, les étudiant-e-s associatifs de l'IEP de Toulouse sont plus nombreux que les autres à émettre le choix d'un ou plusieurs candidat-e-s pour lesquels ils seraient susceptibles de voter à l'élection présidentielle de 2012 (80,4 % contre 62,2 %). Une telle capacité à se prononcer implique un degré plus important que pour les non-adhérent-e-s d'intériorisation du sentiment d'une compétence statutaire<sup>24</sup>.

### Des pratiques politiques plus clivantes

À l'analyse, peu de croisements entre la variable d'adhésion à une association et les différents indicateurs de politisation et de sentiment de compétence politique s'avèrent significatifs. On pourrait penser de prime abord que de tels résultats puissent s'expliquer par la très forte proportion d'étudiant-e-s associatifs ayant adhéré en vue de pratiquer une activité sportive ou culturelle, et ce tous sites confondus. Du fait de cette répartition, les corrélations possibles entre politisation et investissement associatif ne pouvaient qu'être minorées, par rapport à d'autres formes d'activités plus directement politiques. Seulement, la réalisation de nouvelles analyses bivariées dans lesquelles les adhésions associatives sportives et culturelles étaient dissociées des autres n'a pas donné de croisements significatifs : il n'y a pas de différence majeure en termes de politisation et de compétence politique entre les associatifs culturels et sportifs et les autres adhérents, comme il n'y a pas d'écart important sous cet aspect entre l'ensemble des associatifs et le reste des étudiant-e-s. Ceci apparaît d'autant plus nettement si l'on compare ces résultats avec ceux des croisements réalisés entre les indicateurs de politisation et deux autres variables, à savoir « l'adhésion à un syndicat » et la « participation à des manifestations ».

La capacité à émettre un choix lors de l'élection présidentielle de 2012 est en effet systématiquement corrélée à l'engagement syndical. 11,8 % des syndiqués amiénois se disent ainsi prêts à voter pour Dominique

24.- BOURDIEU Pierre, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17, 1977, p. 60 ; GAXIE Daniel, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoir des citoyens », *Revue française de science politique*, vol. 57, 2007, p. 737-757.

Strauss-Kahn ou Jean-Luc Mélenchon contre 1,5 % des non-syndiqués. Ce phénomène est aussi visible dans la capacité des syndiqué-e-s à se positionner sur une échelle politique : 94 % d'entre eux en sont capables contre 85 % des non-syndiqué-e-s. Par ailleurs, 23,5 % des syndiqué-e-s ont de fréquentes discussions politiques avec leurs amis, contre 12,5 %. À Nanterre, les étudiant-e-s syndiqués sont à même de situer leur mère sur une échelle politique dans plus de 95 % des cas, les non-syndiqué-e-s ne pouvant le faire que pour 87,6 % d'entre eux. Leurs choix sont aussi plus souvent exprimés : 58 % de syndiqué-e-s nanterriens affirment qu'ils ne voteront pas pour Nicolas Sarkozy, contre 33,2 % des non-syndiqué-e-s.

Par ailleurs, l'expérience des manifestations est régulièrement corrélée à des indices de détention d'un certain sentiment de compétence politique. C'est d'abord à travers la capacité à émettre un choix que ces croisements sont le plus souvent significatifs. Plus de 90 % des étudiant-e-s de l'Université d'Amiens ayant déjà manifesté sont en mesure de citer au moins un candidat-e pour qui ils ou elles ne voteraient pas, contre 78 % de celles et ceux qui n'ont jamais manifestés. 16,4 % des manifestant-e-s expriment leur volonté de voter pour Martine Aubry, contre 6,3 % du reste de la population. L'expérience des manifestations va de pair avec la capacité à émettre un jugement sur des mesures proposées durant la campagne : 64 % des manifestant-e-s amiénois citent une mesure qu'ils jugent intéressante pour eux ou leur famille, contre 52,8 % des non-manifestant-e-s et 70,8 % des manifestant-e-s sont à même de juger une proposition dangereuse contre 56,2 % des autres étudiant-e-s. Cette capacité à (se) positionner politiquement est partagée par les étudiant-e-s de l'IEP de Toulouse. Les manifestant-e-s sont ainsi plus susceptibles d'émettre une intention de vote : 81,8 % citent au moins un candidat-e pour lesquels ils pourraient voter, alors que ce n'est le cas que de 57,8 % des non manifestant-e-s. Ils peuvent eux aussi émettre plus facilement un jugement sur les mesures proposées durant la campagne : 78,1 % citent des mesures jugées « utiles » contre 60 % des non-manifestants et 56,6 % se disent favorables à des mesures contre 42,1 %. Le cas de Nanterre illustre également la récurrence des marqueurs de politisation corrélés à l'expérience étudiante des manifestations : 96,5 % des étudiant-e-s ayant déjà manifestés sont capables d'affirmer qu'ils ne voteraient pas pour un ou plusieurs candidat-e-s, quand ils ne sont que 75,9 % des non-manifestant-e-s à formuler un tel choix. Ils sont aussi plus régulièrement capables de se situer sur l'échelle politique (94,2 % contre 86,9 %). La tendance est la même en ce qui concerne la capacité à situer leurs parents. Enfin, ils sont plus souvent inscrits sur les listes électorales (72 % contre 60,2 %) et affirment avoir fréquemment des discussions politiques avec leurs amis pour un plus grand nombre d'entre eux (20,1 % contre 10,7 %).

L'analyse comparative donne ainsi à voir un contraste particulièrement appuyé. Alors que la variable adhésion associative n'influe qu'à la marge sur le degré de politisation et le sentiment de compétence politique des étudiant-e-s, l'expérience des manifestations et l'engagement syndical s'avèrent sous ces aspects fortement clivants. On aurait tort toutefois d'en déduire une absence de corrélation entre adhésion associative et politisation estudiantine : si l'articulation n'apparaît pas quand on appréhende ensemble les sept sites universitaires étudiés et que l'on essaye de dégager des permanences communes à chacune de ces configurations, cela ne veut pas dire que l'engagement dans de telles organisations n'induit pas localement de différenciation au sein des populations. Il convient donc désormais de changer de focale d'analyse et d'observer les spécificités des sites étudiés, afin de comprendre les conditions de possibilité et les mécanismes qui font que, dans certains sites, l'adhésion participe d'une socialisation politique différenciée des étudiants.

### **Décalages et variations : les facteurs et effets différenciés de l'engagement selon les sites universitaires**

Les résultats auxquels les premières analyses ont permis d'aboutir nous ont donc conduit à faire varier la focale d'analyse, en posant pour hypothèse l'existence d'un effet propre aux différents sites de scolarisation sur l'éventuelle corrélation entre adhésion associative et politisation des étudiant-e-s. Afin d'analyser les effets différenciés de l'adhésion dans l'ensemble des sites universitaires investigués, on a procédé à l'élaboration de typologie entre deux pôles. Dans le premier, il n'existait pas de différences significatives entre les adhérent-e-s et les non-adhérent-e-s : c'est le pôle d'indifférenciation. Au contraire dans le second, le clivage est net entre les deux catégories analysées : c'est le pôle de différenciation. Entre ces deux pôles, se distribuent les sites étudiés. Partant, on peut mieux saisir les raisons qui font que, sur certains sites, l'adhésion associative produit de la différence (i. e. les adhérent-e-s sont plus politisés), notamment en termes de socialisation politique, alors que dans d'autres elle semble dénuée d'effets.

#### **Pôle d'indifférenciation entre des adhérent-e-s et des non-adhérent-e-s**

Le premier pôle se caractérise par l'absence de distinction entre les groupes d'adhérent-e-s et de non adhérent-e-s, notamment en ce qui concerne les propriétés sociales des parents ou les volumes de capitaux hérités. La distribution de la population en fonction de la variable de l'adhésion associative ne donne à voir ici aucun facteur distinctif permettant de discriminer ces groupes. Que l'on envisage les trajectoires scolaires des étudiant-e-s, les

formes et volumes de capitaux hérités et acquis, les origines et propriétés sociales des parents et du milieu familial, aucune différence significative ne ressort de la comparaison. Les effets disjonctifs de l'adhésion ne s'expriment pas plus concernant la politisation et le niveau de sentiment de compétence politique. Avec ce premier modèle, tout se passe comme si le militantisme associatif n'avait d'incidence qu'à la marge sur les représentations et les pratiques politiques.

Notre hypothèse initiale, qui voulait que les effets disjonctifs de l'adhésion soient compensés au sein des IEP du fait des spécificités des trajectoires et des hauts niveaux de ressources des étudiant-e-s de ces institutions, semble *a priori* confirmée. Le groupe d'adhérent-e-s dont les propriétés sont les plus proches de ce premier type est en effet celui de l'IEP de Lille, où se concentrent les étudiant-e-s les mieux dotés, tant à un niveau économique que culturel et au sein duquel n'apparaît pas de distinction entre adhérent-e-s et non adhérent-e-s. S'il se dessine bien un écart dans les taux de pratiques culturelles, il est toutefois moindre que dans les facultés de droit, s'élevant ici à peine à 15 points, là où à Cergy ou à Amiens, il dépasse les 25<sup>25</sup>. Par ailleurs, les disparités constatées dans l'ensemble des configurations entre adhérent-e-s et non adhérent-e-s au sujet de leur socialisation politique et de leur sentiment de compétence politique ne sont ici que peu marquées.

Si les propriétés des adhérent-e-s de l'IEP de Lille, envisagées relationnellement avec celles des non adhérent-e-s, font de ce site et de ces groupes les plus proches du pôle d'indifférenciation, les résultats suivants tendent par contre à infirmer l'hypothèse d'un clivage net entre IEP et facultés de droit. La configuration la plus proche de ce pôle n'est pas en effet l'institut de Toulouse, mais la faculté de droit de Lille 2. Les groupes des adhérent-e-s et des non adhérent-e-s de cette faculté ne sont qu'assez peu différenciés en terme de propriétés sociales, à ceci près que l'on retrouve les écarts constatés au niveau des pratiques culturelles (en particulier la lecture). Force est de constater par ailleurs une inversion dans la répartition genrée des groupes d'adhérent-e-s et du reste de la population (les femmes représentent plus de 60 % des non-adhérent-e-s, alors que 53,1 % des adhérent-e-s associatifs sont des hommes). Au-delà de ces quelques croisements significatifs, les propriétés sociales, volumes et formes de capitaux hérités et trajectoires scolaires des adhérent-e-s et des non adhérent-e-s s'avèrent équivalents. La proximité avec le premier pôle se vérifie également concernant la proximité à la politique et le sentiment de compétence politique des étudiant-e-s. À ce

---

25.- Les étudiant-e-s adhérents de l'IEP de Lille sont 98,9 % à déclarer avoir comme à côté une pratique culturelle ou sportive. Si la proportion des étudiant-e-s non-adhérents pratiquant de telles activités est moins importante, elle atteint tout de même un taux de 83,3 %.

pôle, les différences dans le degré de politisation des adhérent-e-s et des non adhérent-e-s ne sont que marginales.

Il est difficile d'expliquer à première vue la proximité de l'IEP de Lille et de la faculté de droit de Lille 2. La grande proximité géographique des deux établissements ne constitue pas un facteur explicatif satisfaisant des similitudes observées. Les réponses étudiantes relatives à leur logement donnent à voir un recrutement local des étudiant-e-s de la faculté de droit de Lille 2 (ils sont 49,6 % à déclarer vivre en semaine chez leurs parents). Au contraire, celles et ceux inscrits à l'IEP proviennent pour une majorité d'horizons géographiques plus éloignés et variés et se sont installés dans la région récemment, en vue d'intégrer l'école : seuls 8,9 % déclarent habiter en semaine chez leurs parents, 65,9 % vivant dans un logement seul et 17,4 % en colocation<sup>26</sup>. Par ailleurs, les conditions matérielles d'existence, les origines sociales et les volumes de capital économique hérité sont très contrastés d'un établissement lillois à l'autre. Alors que les étudiant-e-s de l'IEP appartiennent à des familles fortement dotées, à un niveau notamment économique (64,6 % des pères et 41,3 % des mères sont inscrits dans la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures ; 44,5 % et 24,7 % des pères et 27 % et 6,8 % des mères touchent respectivement un salaire mensuel compris entre 2 500 et 5 000 euros et de 5 000 euros et plus), les apprentis juristes de la faculté de Lille 2 proviennent pour l'essentiel de milieux sociaux moins favorisés. C'est au sein de cette population que l'on trouve la proportion la plus forte de pères ouvriers (17,4 %) et la proportion la plus faible de pères cadres et apparentés (35,2 %). La distribution des catégories socioprofessionnelles des mères des étudiant-e-s de la faculté donne à voir deux pôles, celui des employés (27,9 %) et des professions intermédiaires (25,8 %). De manière similaire, les niveaux de salaires des parents sont moins élevés que pour ceux inscrits à l'IEP. Seuls 29,4 % et 12,3 % des pères touchent respectivement des salaires compris entre 2 500 et 5 000 euros et de 5 000 euros et plus, les pourcentages dans le cas des mères s'élevant à 12 % et 2,6 %.

Les caractéristiques sociales de ces deux populations ne sauraient donc expliquer les similitudes observées au sujet de l'adhésion à des associations. D'autres considérations doivent être mobilisées. On constate une même tendance de fond qui distingue les deux populations de celles des autres sites : elles se rejoignent dès lors que l'on considère les trajectoires scolaires et les volumes de capital culturel détenus. Les deux populations lilloises se caractérisent en effet par une proportion importante de bons et très bons

---

26. – Cela s'explique par les modalités du recrutement au sein des IEP et le passage par un concours national très sélectif, induisant des effets d'institution dans le recrutement social et les pratiques étudiantes.

étudiant-e-s, dont la scolarité est mieux ajustée aux attentes de l'institution. Sans surprise, la tendance est très marquée à l'IEP<sup>27</sup>, mais se vérifie aussi pour la faculté de droit, particulièrement si on la compare avec les autres facultés. Le site lillois connaît le taux le plus élevé d'étudiant-e-s issus de classes préparatoires (4,8 %), de même que de bacheliers issus des sections sélectives « Scientifiques » (25,3 %), les étudiant-e-s des filières technologiques étant à l'inverse sous-représentés (5,4 %). C'est encore à Lille 2 que l'on retrouve la proportion la plus forte d'étudiant-e-s détenteurs d'une mention « très bien » et « bien » au baccalauréat (respectivement 14,1 % et 20,4 %), de même qu'un pourcentage conséquent d'individus ayant fait l'expérience du privé dans le secondaire<sup>28</sup> (46,5 %). La faculté de Lille 2 draine ainsi nombre de bons élèves issus de la région, ne disposant pas des ressources suffisantes pour faire leurs études à Paris ou à l'université catholique de Lille. Au sein des populations de ces deux établissements, se donne donc à voir une relative homogénéité dans les trajectoires scolaires et la détention commune de volumes importants de capital culturel, plutôt hérité dans le cas de l'IEP, le plus souvent acquis au cours d'une scolarité ascendante pour Lille 2<sup>29</sup>. Mais quelles que soient les modalités d'acquisition de ce capital, on sait que son accumulation favorise la politisation et induit un intérêt plus affirmé pour les questions politiques que chez les étudiant-e-s les moins dotés<sup>30</sup>. Compte tenu des spécificités de ces deux établissements, on comprend que l'adhésion associative sur ces sites n'implique pas de différenciation significative entre adhérent-e-s et non adhérent-e-s. Du fait que les étudiant-e-s soient dans l'ensemble fortement dotés culturellement, le seul investissement dans une association ne peut constituer un facteur de distinction : contrairement à d'autres formes d'engagement, il est compensé par d'autres ressources et propriétés que peuvent faire valoir les agents pris dans ces systèmes spécifiques de relation. La participation associative des étudiant-e-s ne constitue jamais dans l'absolu un facteur de politisation : il ne l'est que dans certains espaces et situations sociales spécifiques.

27.- Sur l'ensemble des sites, l'IEP de Lille connaît le taux le plus important d'étudiant-e-s en première année provenant de classes préparatoires (38,2 %), de la filière sélective S du baccalauréat (38,2 %), ou ayant obtenus une mention « très bien » ou « bien » à l'issue de leur scolarité secondaire (respectivement 44,9 % et 44,2 %).

28.- Il faut toutefois rattacher cela à la spécificité de l'offre scolaire locale. En effet, le Nord Pas de Calais (tout comme la Bretagne) est une région où l'enseignement privé est traditionnellement développé et où le choix d'y envoyer ses enfants peut être guidé moins par des critères religieux ou politiques qu'en raison de la proximité géographique de l'établissement.

29.- Il suffit pour se convaincre de cette différence structurelle d'envisager les formes respectives de consommation culturelle sur les deux sites, les dispositions plus marquées des étudiant-e-s de l'institut pour les biens constitutifs de la culture légitime.

30.- MICHON Sébastien, *Étude et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Christian de MONTLIBERT, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2006.

### **Pôle de différenciation : un clivage net entre adhérent-e-s et non-adhérent-e-s**

L'hypothèse retenue pour ce second pôle repose sur l'idée d'un effet de disjonction relatif entre adhérent-e-s d'associations et non-adhérent-e-s au sein de sites aux populations socialement disparates. Contrairement à l'IEP de Lille, les universités situées à proximité de ce pôle font cohabiter des étudiant-e-s d'horizons sociaux et géographiques variés, aux trajectoires scolaires différenciées. Si l'université d'Amiens fait figure d'exception et présente une plus grande homogénéité de populations parmi les moins bien dotées en capitaux, il n'en reste pas moins que se côtoient dans les facultés de droit et à l'IEP de Toulouse des étudiant-e-s à fort capital économique hérité et des boursiers, des éléments à fort capital culturel certifié et des étudiant-e-s qui en sont dépourvus. Ainsi, Saint-Quentin, l'IEP de Toulouse et Cergy comptent respectivement 23 %, 33 % et 65 % de boursiers, soit avec Amiens, quelques-uns des plus forts pourcentages, alors que dans le même temps les étudiant-e-s déclarent des revenus parentaux parmi les plus élevés : à l'IEP de Toulouse, 40 % des pères gagnent entre 2 500 et 5 000 euros ; ils sont 33,5 % pour Cergy. Ces chiffres illustrent, au moins sur le plan économique, la disparité des profils.

Dans cette configuration, la mise en relation de l'adhésion associative avec des variables sur les propriétés sociales, les trajectoires scolaires et les pratiques culturelles fait apparaître des différences significatives entre adhérent-e-s et non-adhérent-e-s à l'origine de l'effet de disjonction. Ces différences concernent en premier lieu les « carrières<sup>31</sup> » scolaires et universitaires, caractérisées chez les adhérent-e-s par une meilleure réussite aux examens et une trajectoire scolaire plus favorable. À l'IEP de Toulouse, 63 % déclarent avoir intégré directement l'institution, contre 42 % pour les non-adhérent-e-s. Pour Cergy, les associatifs sont 65 % à obtenir une des trois meilleures mentions au baccalauréat, cette proportion n'étant que de 51 % pour les autres. Ils ont aussi plus de chances de provenir de classes préparatoires aux grandes écoles dans le cas des facultés de droit. À Amiens, 3,9 % des adhérent-e-s proviennent de classes préparatoires contre aucun dans le reste de la population. Ce constat toutefois n'est valable que pour les facultés de droit. Dans le cas de l'IEP de Toulouse, la tendance s'inverse pour s'élever à 33 % de non-adhérent-e-s passés par une classe préparatoire contre 20 % parmi les associatifs. À Saint-Quentin, 4,5 % et 22,3 % des adhérent-e-s ont obtenu respectivement des mentions « très bien » et « bien », contre 3,7 % et 11,2 %.

31.- *Ibid.* Sur la notion de « carrière », FILLIEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 199-215.

Tableau 42 : Éléments du parcours scolaire des adhérent-e-s et non-adhérent-e-s.

		Cergy		Probabilité khi <sup>2</sup>	UVSQ		Probabilité khi <sup>2</sup>
		Adhérents	Non-adhérents		Adhérents	Non-adhérents	
Mention au bac	Très bien	10	2	0,004	7	9	0,02
		5 %	1 %		5 %	4 %	
	Bien	35	27		35	27	
		19 %	13 %		22 %	11 %	
	Assez bien	78	75		54	88	
		41 %	37 %		34 %	37 %	
	Passable	65	99		61	117	
		35 %	49 %		39 %	49 %	
Total		188	203	157	241		
		100 %	100 %	100 %	100 %		

Source : traitement statistique de la base SPEL, en chiffres bruts et en pourcentage.

		Amiens		Probabilité khi <sup>2</sup>	IEP de Toulouse		Probabilité khi <sup>2</sup>	
		Adhérents	Non-adhérents		Adhérents	Non-adhérents		
Parcours scolaire antérieur	Lycée	141	188	0,03	60	30	0,03	
		79 %	79 %		63 %	43 %		
	Classe préparatoire	7	0		20	24		
		4 %	0		10 %	34 %		
	Redoublement même filière	6	15		3	1		
		3 %	6 %		3 %	1 %		
	BTS/DUT	5	7		0	0		
		3 %	3 %		0	0		
	Autre filière universitaire	15	25		13	12		
		8 %	11 %		13 %	17 %		
	Autre	4	3		0	3		
		2 %	1 %		0	4 %		
	Total		178		238	96		70
			100 %		100 %	100 %		100 %

Source : traitement statistique de la base SPEL, en chiffres bruts et en pourcentage.



En outre, les étudiant-e-s associatifs détiennent des volumes de capitaux plus conséquents, notamment concernant le capital économique hérité. Ils ont plus souvent que les autres des parents propriétaires, comme à Amiens où 74,1 % d'entre eux ont des parents propriétaires contre 71 % pour le reste de la population, et dans une plus large mesure à Saint-Quentin avec 80,6 % contre 68,2 %. Ces mêmes étudiant-e-s sont originaires de familles plus aisées que leurs homologues non-adhérent-e-s. À Cergy, un écart important se dessine sur le critère boursier, puisque 70 % des adhérent-e-s ne perçoivent pas de bourse, ce taux étant inférieur à 60 % pour les non-adhérent-e-s. À l'IEP de Toulouse, 70 % des pères d'adhérent-e-s sont placés par leurs enfants dans la PCS « cadres et professions intellectuelles supérieures », contre 44 %. Cette PCS est la plus représentée sur les différents sites se rapprochant du pôle de la disjonction. Toujours à Toulouse, les revenus du père sont situés entre 2 500 et 5 000 euros pour 45 % des adhérents, contre 32 % pour le reste des étudiant-e-s (cette tendance se retrouve pour les revenus déclarés au-delà de 5 000 euros, avec un taux de 16 % contre 8 %).

Les décalages sont également importants en termes de capital culturel, ainsi que l'atteste le capital culturel certifié des parents des adhérent-e-s. Pour Cergy, 18,8 % des mères d'adhérent-e-s sont détentrices d'un Bac +3/+4 contre 9,1 %, cette proportion passant respectivement à 19,4 % contre 11,4 % pour les diplômes équivalents à un Bac +5. Inversement, les mères d'adhérent-e-s qui possèdent un CAP/BEP représentent 14,5 % de cette population alors qu'elles sont 24 % pour les non-adhérent-e-s, 9 % étant sans aucun diplôme pour la première catégorie contre 14,9 % pour les autres. Les étudiant-e-s adhérents font également preuve d'une plus grande familiarité avec la pratique de la lecture et une variété d'activités culturelles. À Cergy, ils sont plus enclins au suivi de l'actualité. 47,6 % déclarent « beaucoup » s'intéresser à l'actualité, contre 35,7 % des non-adhérent-e-s. Les questions en rapport avec les pratiques culturelles laissent apparaître de faibles disparités à Amiens (74,1 % des adhérent-e-s déclarent un goût pour la lecture quand les non-adhérent-e-s se prononcent de la même manière à 71 %), mais plus significatives à Saint-Quentin (80,6 % des adhérents affirment lire, contre 68,2 %). Cette tendance est confirmée au sein de la même université par la fréquentation des théâtres, déclarée à 17,6 % par les adhérent-e-s et seulement à 4 % pour les non-adhérent-e-s.

Lorsqu'est mise en perspective la relation entre les propriétés spécifiques des adhérent-e-s associatifs et les autres étudiant-e-s avec les caractéristiques sociales « lourdes » de chaque site, la récurrence d'un clivage entre différentes concentrations de ressources apparaît. Tout se passe comme si, au sein des sites avec un taux important d'étudiant-e-s peu dotés, ne disposant que de volumes réduits de capitaux culturels, l'adhésion

associative est d'abord le fait des agents socialement les plus favorisés. Dès lors, au vu des propriétés des groupes d'adhérent-e-s inscrits dans ce pôle, il n'est guère surprenant de constater que les différences entre associatifs et non-associatifs soient également un marqueur de différenciation des représentations du champ politique. Outre le fait que les adhérent-e-s affirment plus volontiers que les autres des choix de vote – à l'IEP de Toulouse, ils sont en mesure d'affiner leur décision en rejetant plus de 3 candidats à 43,9 % contre 33,7 % –, ils donnent à voir un sentiment de compétence politique plus affirmé. Testée sur cette variable du rejet des candidats pressentis à l'élection présidentielle de 2012, l'utilisation de la méthode de régression logistique montre que les adhérent-e-s de ces quatre sites universitaires ont plus facilement tendance que les non-adhérent-e-s à exclure de leur choix de vote un nombre important de candidats et donc à présenter des opinions politiques plus tranchées et affirmées que les autres<sup>32</sup>. À Saint-Quentin par ailleurs, ces étudiant-e-s peuvent citer des mesures politiques utiles à 55 %, alors qu'ils ne sont que 39 % de la population restante. À la problématique du lien entre implication associative et politisation, le cas de l'IEP de Toulouse offre des résultats intéressants. Si l'inscription dans un cursus de science politique laisse supposer un intérêt partagé pour les questions relatives à la vie politique, la mise en relation de la dimension associative avec les réponses fournies génère des disparités significatives. En effet, une différence non négligeable se dessine sur la question de la définition du bouclier fiscal. 20,4 % des adhérent-e-s cochent « ne sais pas » sur le questionnaire, alors qu'ils sont 39,1 % chez les non-adhérent-e-s. Il en va de même pour les autres questions, les associatifs répondants plus facilement aux questions posées sur leurs connaissances dans le domaine politique. Cette tendance est également observable sur les universités les plus proches de ce pôle. À Amiens et à Cergy, les questions de compétence politique clivent les adhérent-e-s associatifs du reste de la population étudiée (à Amiens, 35,5 % ne savent pas définir ce qu'est un bouclier fiscal, contre 47,2 %. À Cergy, la proportion est de 36,6 % contre 49,8 %). Indéniablement, ces configurations relationnelles laissent transparaître l'adhésion à une association comme facteur déterminant de l'accroissement de l'écart de politisation entre étudiant-e-s. C'est parce que l'implication associative est essentiellement le fait d'étudiant-e-s mieux dotés en capitaux dans une configuration de grande mixité sociale, donc plus enclins à revendiquer un niveau de compétence politique hérité ou acquis mieux affirmé, que ce même engagement, par les expériences qu'il engendre, les discussions politiques qu'il occasionne et les ressources

32.– Les odds ratio sont respectivement de 1,3 à l'IEP de Toulouse, de 2,6 à Amiens, de 1,7 à Cergy et de 2 à Saint-Quentin.

collectives qu'il distribue, joue un rôle non négligeable dans l'affirmation d'un clivage net entre adhérents associatifs et non-adhérent-e-s pour les sites proches du deuxième pôle.

Au terme de ce travail d'analyse, il est possible d'avancer plusieurs conclusions. L'enquête confirme d'abord le surinvestissement associatif des étudiant-e-s, la domination des associations sportives et culturelles dans la répartition des pratiques, ou la corrélation entre pratiques associatives et politisation des étudiant-e-s. Ensuite, la démarche de comparaison entre sept sites différents, cumulée aux informations sur les propriétés sociales fournies par le questionnaire, a permis de mettre au jour la spécificité des contextes universitaires d'adhésion. L'implication associative des étudiant-e-s ne constitue pas un facteur de politisation systématique, dans la mesure où il ne peut fonctionner comme tel que dans des espaces et situations sociales spécifiques. En envisageant les pratiques associatives à l'aune des publics universitaires spécifiques où elles se distribuent, on a ainsi abouti à la définition de deux types de configurations locales.

Le premier correspond à des sites où les origines sociales ne sont pas nécessairement similaires mais où les publics sont caractérisés par la détention de capitaux culturels hérités ou acquis. Ces publics relativement homogènes sont par conséquent bien adaptés aux attentes implicites de l'institution. Les pratiques associatives n'apparaissent pas, dans ces sites, comme variables distinctives de politisation, dans la mesure où elles ne sont pas non plus distinctives relativement au groupe. Le second correspond à des publics plus contrastés, à la fois en termes de recrutement social et de capitaux culturels mobilisables. Dans de tels ensembles, les pratiques associatives apparaissent comme des facteurs tendanciellement plus corrélés à des indices de politisation, notamment pour les catégories les plus élevées dans la hiérarchie sociale et scolaire.

Loin d'apparaître comme un lieu commun des pratiques étudiantes, l'implication associative dépend, pour partie, de contextes sociaux locaux spécifiques qui déterminent son poids dans la construction des rapports au politique. Une telle approche rend nécessaire la prise en compte précise des groupes sociaux spécifiques au sein desquels prennent place de telles pratiques distinctives afin d'en relativiser le poids social de manière relationnelle.

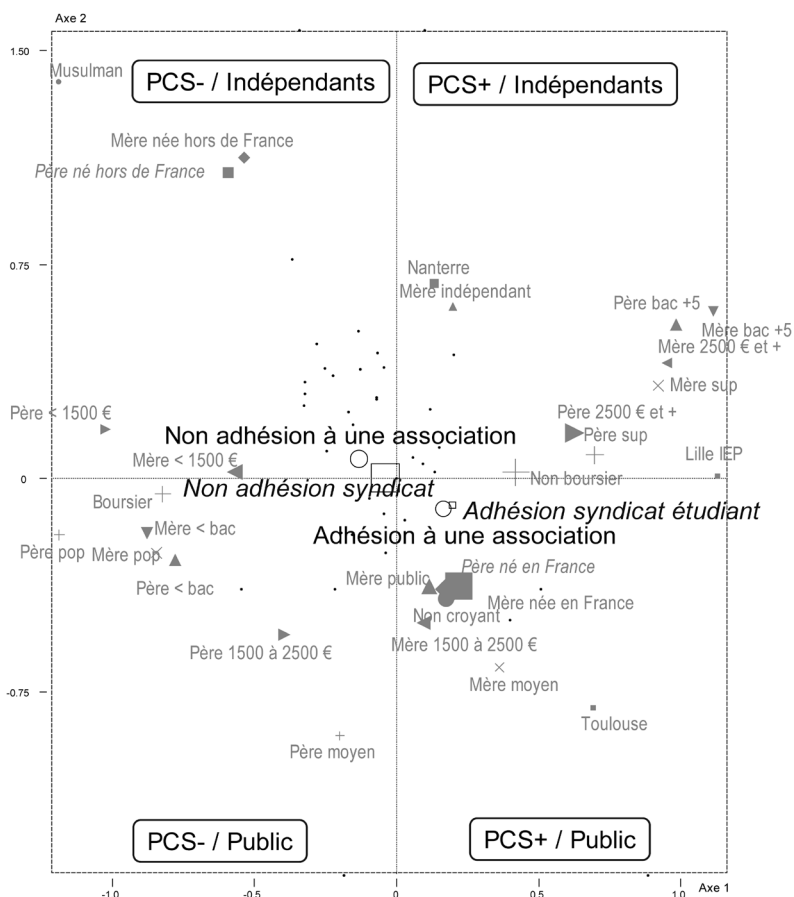


Figure 5 : Analyse des correspondances multiples et adhésions des étudiant-e-s.

**Apprendre la politique**  
**Enquête sur les étudiant·e·s en droit et science politique en France**

Clément Desrumaux, Gwénaëlle Mainsant  
(dir.)

**Disponible en version PDF**

sur le site des Presses universitaires du Septentrion

PDF – ISBN 978-2-7574-3523-6 : 17 €

Lot papier + numérique – ISBN 978-2-7574-3535-9 : 26 €

**Retrouvez-nous**

sur [www.septentrion.com](http://www.septentrion.com)

sur notre page Facebook

et sur Twitter



**Ouvrage composé par**  
Isabelle Dauchy

**Ouvrage réalisé avec**  
La chaîne d'édition XML-TEI Métopes  
Méthodes et outils pour l'édition structurée  
*avec la/les police(s) : Garamond Premier Pro*

**Achevé d'imprimer**  
décembre 2021  
Imprimerie de l'Université de Lille  
*sur papier effecto, 80g/m<sup>2</sup>*

**Dépôt légal**  
janvier 2022

**2 074<sup>e</sup> volume édité par**  
les Presses universitaires du Septentrion  
59654 Villeneuve-d'Ascq – France